

Parc éolien de la Haute-Borne : quelles mesures démocratiques ?

Pierre-André Comte (PS)

Le projet pilote de parc éolien de la Haute-Borne, lancé officiellement en 2024 par le Gouvernement jurassien en collaboration avec les communes concernées, fait actuellement l'objet d'une procédure de plan spécial cantonal incluant, notamment, des études d'impact et une démarche participative annoncée pour 2026 .

Or, ce projet suscite une opposition forte, notamment de la part des habitants de Mettembert, qui dénoncent les conséquences potentielles d'un tel parc sur leur cadre de vie. Les inquiétudes portent en particulier sur l'impact paysager, les atteintes à l'environnement, notamment en milieu forestier, ainsi que sur les nuisances sonores et les effets induits par les infrastructures nécessaires à l'implantation des éoliennes .

Dans ce contexte, et au regard des précédents cantonaux, en particulier celui du projet de géothermie profonde en Haute-Sorne, qui a suscité d'importantes critiques quant à la prise en compte de la volonté populaire, il apparaît essentiel de clarifier les garanties démocratiques entourant ce dossier.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Comment le Gouvernement entend-il prendre en compte l'opposition exprimée de manière unanime ou largement majoritaire par les habitants de Mettembert face au projet éolien de la Haute-Borne ?**
- 2. Quelles garanties concrètes la démarche participative annoncée offre-t-elle pour assurer une réelle prise en considération de la population locale, au-delà d'un simple processus consultatif ?**
- 3. Le Gouvernement envisage-t-il des mécanismes permettant aux habitants directement concernés de disposer d'un pouvoir décisionnel effectif, notamment en cas d'opposition marquée au projet ?**
- 4. Comment le Gouvernement entend-il éviter la répétition des tensions observées lors du projet de géothermie de Haute-Sorne, en particulier en matière de transparence, d'écoute et de respect de la volonté populaire ?**
- 5. Quelles mesures seront prises pour garantir la protection durable du paysage, de l'environnement et de la qualité de vie des habitants concernés, en toutes circonstances ?**

Pierre-André Comte (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
 - Jelica Aubry-Janketic (PS)
 - Patrick Cerf (PS)
 - Katia Lehmann (PS)

- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Patrizio Robbiani (PS)
- Pierre Sauvain (PS)
- Julien Loichat (PS)
- Jeanne Lusa (PS)
- Marina Zuber (PS)

Intervention déposée officiellement le 29 avril 2026